

Programme de formation et certifications – BPJEPS

Programme de formation :

Blocs communs

BLOC 1

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

BLOC 2

Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

Blocs spécifiques

BLOC 3

Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des cycles et des séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

BLOC 4

Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres

Modalité d'évaluation

Bloc 1:

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- **Production**
d'un document écrit
personnel explicitant
 - la **conception**,
 - la **mise en œuvre**
 - la **réalisation****d'un projet d'animation**
s'inscrivant dans celui
de la structure
(25 pages max)

- **Entretien**
 - **Présentation orale**
(20 mn)
 - **Echange**
(30 mn)

Bloc 2:

Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

▪ Production

**d'un ou plusieurs support(s)
personnels**

au choix du candidat

**présentant 2 actions de valorisation
d'activité ou de projet** qu'il a mis en
œuvre au sein de la structure
auprès **de 2 publics différents.**

Les supports comprennent notamment
les outils de communication utilisés.

▪ Entretien

• Présentation orale

(10 mn)

• Echange

(15 mn)

Bloc 3:

Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

a) Mise en situation professionnelle de conduite de séance

Thème, niveau et public précisés par les
évaluateurs

Préparation de séance + aménagement de
l'aire d'évolution + prise en charge des
cavaliers

(1h)

*Mise à dispo par l'OF uniquement du plan fédéral
de formation du cavalier en format papier
Candidat pas tenu de remettre un document aux
évaluateurs mais peut, s'il le souhaite, préparer des
documents supports à la présentation prévue au c).*

Conduite de tout ou partie d'une séance
d'apprentissage **pour 4 cavaliers mini et 8
cavaliers maxi**

(20 à 30 mn)

b) Conception d'un cycle de séances :

A partir de la **séance effectuée** et de l'**observation des couples**, le candidat **conçoit** un cycle d'au moins 3 séances, adapté aux couples encadrés en précisant:

- les objectifs spécifiques,
- le contenu,
- le déroulement des séances,
- les conditions d'évaluation du cycle.

(1 h)

Mise à dispo par l'OF uniquement du plan fédéral de formation du cavalier en format papier

Candidat pas tenu de remettre un document aux évaluateurs mais peut, s'il le souhaite, préparer des documents supports à la présentation prévue au c).

c) Entretien :

- **présentation** portant sur:
 - le **bilan** de la conduite de la séance,
 - l'**analyse** de sa prestation en justifiant ses choix techniques, pédagogiques et d'emploi de la cavalerie,
 - le **cycle** envisagé.(15 mn maxi)
- **échange** avec les évaluateurs
(20 mn maxi)

Bloc 4:

Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres

Particularité concernant ce bloc: Accès après validation d'un prérequis

Organisation:

- à l'initiative de l'OF
- évaluation par deux évaluateurs extérieurs à l'OF

Contenu:

- Test 1 - Reprise de dressage
- Test 2 - Parcours SO
- Test 3 - Maîtrise en extérieur et en terrain varié

Epreuve 1 :

Gestion des équidés et des matériels spécifiques aux activités équestres

Cas pratique tiré au sort le jour de l'épreuve par le candidat,

+

Entretien (15 min max)

permettant aux évaluateurs de vérifier la capacité du candidat à gérer une cavalerie et les infrastructures de travail.

La liste des cas pratiques est établie par le DTN de l'équitation après avis de la CPNE-EE et de l'IFCE.

Epreuve 2 :

Evaluation et travail monté d'un cheval tiré au sort.

Le candidat:

- a) présente un **cheval monté sur le plat** (cheval préalablement détendu).
(5 min max)
- b) présente une **analyse des aptitudes et du niveau d'éducation** de l'équidé et propose les **objectifs du travail** qu'il souhaite conduire.
(5 min max)
- c) met en œuvre **une séquence commentée de travail du cheval sur le plat.**
(10 mn max)
- d) Entretien sur le **bilan de la séquence** et la **suite du travail à conduire** à moyen et long terme pour atteindre les objectifs visés et préserver l'intégrité physique et mentale de l'équidé.
(10 min max)